

## Charte du compte Instagram culture\_unil

Le compte Instagram **culture\_unil** est un compte de l'Université de Lausanne, géré par le Service Culture et Médiation scientifique (SCMS).

Le compte **culture\_unil** a pour but de regrouper et diffuser l'ensemble des activités, pratiques et événements culturels et artistiques du campus proposés aux étudiant·e·s et plus largement à la communauté UNIL.

Est défini comme activité / événement culturel :

« toute activité liée à la création, la production, la distribution ou la consommation dans le domaine de la musique, du théâtre, de la danse, du cinéma, des arts visuels, de la littérature ou des programmes de radio et de télévision. »<sup>1</sup>

### Contenu principal

Le contenu **principal** publié par le compte **culture\_unil** concerne les activités culturelles et artistiques produites et proposées par l'UNIL (dans le respect des critères énoncés ci-dessous) :

- Les services de la Direction de l'UNIL et ses facultés (exemple : Les Mystères de l'UNIL)
- Les activités et événements proposés par les **associations culturelles reconnues par l'UNIL** (Cabanon, Unilive, Zelig, OSUL, etc.).
- Les activités et la promotion issues de la *programmation artistique au Nucleo (Vortex)* ainsi que les activités du **Guide des pratiques artistiques et culturelles du campus**
- Les activités et la promotion du **Festival Féculé**
- Les activités autour du projet **Les Accroches** (*Expositions / Culture numérique / UNIL*)
- Les activités et événements proposés par **La Grange** destinés *spécifiquement* aux étudiant·e·s

### Contenu secondaire

Afin de promouvoir et diffuser toute la diversité du foisonnement artistique et culturel du campus, les **partenaires culturels de la région** pourront également soumettre des propositions de publication pour diffusion sur le compte **culture\_unil**, pour autant qu'ils remplissent les critères énoncés ci-dessous.

---

<sup>1</sup> Définition inspirée de <https://www.helloasso.com/blog/pratiquer-une-activite-culturelle-et-artistique/>

## Critères de sélection des contenus

Pour pouvoir figurer sur le compte **culture\_unil**, toute publication (issue tant du contenu principal que secondaire) doit répondre aux critères suivants :

1. L'activité / pratique / événement proposé doit avoir un **intérêt culturel** au le sens de la définition ci-dessus.
2. **Public cible de l'activité**  
L'événement / activité doit être ouvert à la **communauté UNIL** et destiné *prioritairement* aux **étudiant·e·s**
3. **Lieu et contexte de l'activité culturelle proposée**  
L'événement / activité a lieu prioritairement **sur le campus de l'UNIL** ou dans son **périmètre proche**. Des exceptions pourront être faites dans le cadre d'activités organisées par une unité organisationnelle de l'UNIL (service, faculté, centre) à l'extérieur du périmètre (exemple : Printemps de la Poésie, Festival Histoire et Cité, Visions du Réel, etc.) ou par un partenaire.
4. **Le contenu de la publication**  
Le compte **culture\_unil** se charge de la publication et non de la production des contenus promotionnels secondaires. Le contenu proposé doit donc être :
  - livré « prêt à être diffusé »
  - avec un visuel (cf. informations ci-après)
  - avec un texte adapté aux codes des réseaux sociaux comprenant toutes les informations pratiques nécessaires à la compréhension de l'événement (il peut être remanié par le compte **culture\_unil** à des fins de clarification de compréhension pour le public ou pour correspondre à sa ligne éditoriale)
5. **Nombre de publications**  
Un seul post sera créé pour chaque demande de mise en avant d'un événement par des unités organisationnelles de l'UNIL et/ou des associations et/ou des partenaires culturels. Des re-posts de story sont en revanche possibles à une fréquence raisonnable.
6. **Type de publication**
  - Image (selon format visuel ci-après)
  - Vidéo format reel (+ couverture selon format visuel ci-après)
7. **Visuels de la publication**  
Les visuels doivent être fournis
  - sans texte apposé sur l'image (ex. pas d'affiche)
  - format carré (1080x1080) et portrait (1080x1350) (ou 1080x1920 pour les couvertures de reel)
  - de préférence avec deux visuels différents

*Il est également possible de nous fournir des visuels en plus afin de produire des posts « carrousel ». Les visuels supplémentaires fournis doivent respecter le même format, mais peuvent comporter du texte.*
8. **Délai pour effectuer la demande de publication**  
Un délai de 2 semaines minimum est nécessaire entre l'envoi des informations et la publication sur le compte Instagram.
9. **Facultatif : post collaboratif** : les publications proposées peuvent faire l'objet de posts collaboratifs sur demande de l'association / faculté / entité. Ils sont créés et publiés par le

compte **culture\_unil** et partiront toujours du compte **culture\_unil**. Le post utilise la charte graphique du compte culture\_unil. Type de contenu : image ou vidéo reel

**Pour les partenaires culturels qui souhaitent faire bénéficier la communauté étudiante de « BONS PLANS » :** la demande de publication doit respecter tous les critères énoncés ci-dessus. De plus, les offres « Bons plans » des partenaires seront uniquement relayés en story. Ces contenus doivent partir de leurs propres comptes en taguant le compte **culture\_unil** qui se chargera du relai.

**La gestion des concours** (récolte de contacts, billetterie, etc.) est effectuée exclusivement par l'institution culturelle partenaire gérant le dit concours.

**culture\_unil** se réserve le droit de refuser de publier un contenu s'il ne répond pas aux critères énoncés dans cette charte ou si le calendrier éditorial ne le permet pas. De même, les modérateur·ices du compte ont un droit de regard sur les visuels fournis et peuvent notamment y apposer un *template* afin de correspondre à la ligne graphique établie pour le compte.

La publication en post ou en story est décidée en fonction du calendrier éditorial et de la priorisation des contenus (exemple : durant le *Festival Féculé* ou les *Mystères de l'UNIL*, priorité sera donnée à la diffusion des propositions liées à l'événement sur le compte. Par ailleurs, un seul post sera créé pour chaque événement). Des reposts de story sont en revanche possibles.

Tous les posts seront également publiés sur la page Facebook **culture\_unil** liée. Sur Facebook, il est également possible de partager des événements lors d'invitation en co-organisat·rice·s.

## Modération

Le compte culture\_unil se réserve le droit de supprimer tout commentaire jugé inapproprié qui pourrait avoir été suscité par une publication (tant sur Facebook qu'Instagram) et encourage toutes les associations et entités contribuant au compte à favoriser un esprit de dialogue et de respect mutuel.

## Pour proposer votre événement

Remplissez le googleform suivant :

<https://forms.gle/DfQSqbJZa9k9nwNTA>

***Toutes les informations transmises dans le cadre de la promotion de ces événements ne seront utilisées à aucune autre fin et seront détruites après publication.***

## Contact

Service Culture et Médiation scientifique (SCMS)

## Pour les associations et les étudiant·es

Romane Dussez, chargée de projets culturels

[Romane.dussez@unil.ch](mailto:Romane.dussez@unil.ch)